COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L’Organisation des Transporteurs Routiers Européens (OTRE) appelle le Gouvernement à revoir sans délai les modalités d’accès aux aides directes, afin de garantir un traitement réellement équitable de l’ensemble des acteurs du transport routier.

21 AVRIL 2026

À la suite des annonces du Premier ministre Sébastien Lecornu relatives à la prolongation des aides au carburant pour le mois de mai, l’OTRE exprime une nouvelle fois ses vives inquiétudes. Les conditions d’éligibilité retenues restent, en l’état, à la fois arbitraires et profondément discriminantes.

Dès la publication du dispositif le 17 avril 2026, l’OTRE a alerté sur l’exclusion injustifiée de nombreuses entreprises.

Dans un contexte budgétaire contraint, l’OTRE tient à saluer la reconduction de ces aides, vitales pour nos entreprises, comme le Gouvernement s’y était engagé. Toutefois et comme maintes fois exprimées, les modalités d’accessibilité restent discriminantes. Elle estime qu’environ 80% des entreprises n’auront pas

accès à l’aide supérieure à 5000€.

En retenant comme critère d’éligibilité un ratio excédent brut d’exploitation / chiffre d’affaires — conditionnant l’accès aux aides supérieures à 5 000 euros à un niveau inférieur ou égal à 5 % sur les deux derniers exercices clos au 31 mars 2026 — le Gouvernement opère donc un choix pénalisant et déconnecté des réalités économiques du secteur.

Malgré ces alertes répétées, le Gouvernement a fait le choix de maintenir ces critères. Une décision lourde de conséquences, qui instaure une distorsion de concurrence manifeste au sein du secteur et alimente un climat de tension croissante parmi les professionnels.

Dans ce contexte et à l’annonce de renouvellement de ces aides en mai, l’OTRE renouvelle sa demande de suppression du critère d’éligibilité ou à défaut d’une révision immédiate des modalités d’accès aux aides avec effet rétroactif. L’équité de traitement entre les entreprises ne peut être une variable d’ajustement.

CONTACT PRESSE
Jean-Marc RIVERA – Délégué Général – jeanmarc.rivera@otre-direction.org – 06.30.12.37.37

Télécharger le communiqué de presse